

Le 22 février 2022

ÉQUIT'AIL, LAURÉAT DE L'APPEL À PROJETS « STRUCTURATION DES FILIÈRES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES » DE FRANCEAGRIMER

ÉQUIT'AIL, projet de structuration de la filière Ail en Drôme porté par le GIE Ail drômois, vient d'être lauréat de l'AAP structuration des filières agricoles et agroalimentaires de FranceAgriMer. Cette récompense va permettre aux onze partenaires de mettre en œuvre une démarche collaborative pour l'adaptation, la prospection et la conquête de nouveaux marchés. Ce projet bénéficiera ainsi de crédits exceptionnels et débloqués dans le cadre du Plan de Relance, qui s'élèveront à hauteur de 455 000 €.

LE CONTEXTE

Pour faire face à la concurrence de l'Espagne que rencontre l'Ail français en arrivant sur le marché intérieur, le rallongement de sa période de commercialisation semble être une opportunité. C'est l'option prise par la filière Ail de la Drôme grâce aux équipements frigorifiques. Mais aujourd'hui ses capacités sont insuffisantes d'autant que la segmentation du marché générée par le GIE de l'Ail drômois entrevoit des perspectives de commercialisation régionales intéressantes.

Fervent acteur de la production sous IGP Ail de la Drôme & en AB, il a aussi développé plus récemment la vente en directe de produits en petit conditionnement. La demande en BIO et IGP ne cesse de s'accroître sous l'impulsion de ses partenaires commerciaux et distributeurs.

Tous les partenaires sont convaincus que pour créer de la valeur et pour pouvoir la répartir équitablement, la structuration de la filière Ail de la Drôme passera par un accompagnement de la production d'Ail de Qualité, la création d'unité de conservation, le renforcement de la logistique de préparation des lots, la constitution d'un partenariat commercial et une communication commune et partagée avec la Grande Distribution.

Cette démarche reposera sur une contractualisation pluriannuelle entre le GIE Ail drômois et ses partenaires de l'aval avec un engagement tant au niveau des volumes que des prix.



Contact Projet

Chambre d'agriculture de la Drôme
Jean-Luc Pommarel
jean-luc.pommarel@drome.chambagri.fr
04 75 82 40 20

Contact Presse

Chambre d'agriculture de la Drôme
Adèle Pariot
adele.pariot@drome.chambagri.fr
06 32 75 24 93

LE PROJET ÉQUIT'AIL

Le projet consiste à développer un partenariat amont/aval, du producteur au distributeur sans oublier la transformation industrielle, pour fédérer et structurer les acteurs de la filière Ail de la Drôme. Ces derniers sont convaincus par la création de valeur au travers la mise en avant d'une gamme de produits finis, « marketés », conditionnés en petite unité de vente et par l'intérêt réciproque d'un engagement au travers la contractualisation et des accords pluriannuels.

Aussi, en mettant le Bio et l'IGP comme fer de lance, ce projet entend répondre aux attentes du marché (regain d'intérêt pour la production nationale), des consommateurs et des citoyens, tous demandeurs de produits locaux, de qualité, de provenance garantie et conduit selon des pratiques culturales plus soucieuses de respecter l'environnement.



De plus les clients distributeurs du GIE, partenaires du projet, préfèrent privilégier un approvisionnement durable, plus local et garant des valeurs, plutôt que d'avoir recours à plusieurs fournisseurs avec un produit de provenance étrangère.

Ce partenariat a été négocié avec la volonté, certes de contribuer à créer de la valeur par une approche plus fine de la segmentation, mais aussi et surtout de veiller à une répartition équitable de la valeur ajoutée entre les différents maillons de la filière :

- Amélioration du prix payé au producteur, à l'OP.
- Prise en compte du coût de stockage au froid dans le prix payé pour le client.
- Valorisation du produit de qualité (BIO et IGP) en rayon hors période habituelle de commercialisation par le distributeur.

En saisissant les opportunités locales et les attentes sociétales, ce projet permettra aussi de diversifier leurs débouchés grâce à un allongement de la période de vente. Il créera également une nouvelle synergie commerciale en faisant converger les intérêts des producteurs de mieux valoriser leur production grâce à la « vente directe » avec ceux distributeurs en quête de produits locaux.

Mais dans le contexte actuel, le manque de capacité de stockage au froid, nécessaire en vue d'un allongement de la période de vente, devient un véritable handicap pour conquérir de nouveaux marchés qui exige une durée de conservation plus longue et une préservation de la qualité du produit. Une nouvelle chambre froide de 300 tonnes est donc nécessaire afin de satisfaire les nouveaux besoins commerciaux.

Les crédits obtenus au titre du Plan de relance permettront donc de financer partiellement cet investissement ainsi que les différents appuis nécessaires à la prospection de nouveaux marchés.

Contact Projet

Chambre d'agriculture de la Drôme
Jean-Luc Pommarel
jean-luc.pommarel@drome.chambagri.fr
04 75 82 40 20

Contact Presse

Chambre d'agriculture de la Drôme
Adèle Pariot
adele.pariot@drome.chambagri.fr
06 32 75 24 93

La parole à Jean-Pierre Besson, Président du GIE Ail drômois et porteur du projet



« Créée en 1995 de la volonté d'unir nos forces pour la commercialisation et le développement de la filière, les 80 producteurs d'ail et d'échalotte du GIE Ail drômois cultivent aujourd'hui plus de 720 hectares : 24 semenciers pour 400 ha de plants & 56 producteurs d'ail de consommation pour 320 ha. Sur les 2 570 tonnes d'ail de consommation, 27 % sont conduits en Bio.

Soucieux de se démarquer, les producteurs du département ont vu leurs efforts récompensés avec l'obtention de l'IGP AIL de la Drôme en 2008. Aussi, le négoce occupant une place prépondérante dans notre commercialisation de l'ail, et longtemps resté tributaire de ce « seul passage obligé » où l'IGP était difficilement valorisé, le GIE de l'Ail Drômois a décidé de saisir l'opportunité de l'obtention de l'IGP pour initier en 2011 une commercialisation en directe et locale avec la grande distribution. Dans le même temps, nous lançons une production d'Ail en AB. Nous avons toujours cru à la différenciation des produits ; à ce jour 15 producteurs du GIE produisent sous IGP et 23 en AB sur les 58 producteurs d'ail de consommation de l'OP. Notre volonté au sein du GIE L'Ail Drômois consiste à ce que tous ses producteurs soient certifiés GLOBALG.A.P. De même, nous nous engageons dans la certification HVE. En 2021, 8 producteurs ont été certifiés HVE. Et ce n'est qu'un début.

En parallèle de notre collaboration avec les négociants français, nous avons été démarchés en 2016 par la grande distribution pour commercialiser notre ail sous marque de distributeur. Depuis quelques années, nous nous sommes aussi lancés dans la commercialisation de produit fini sous notre propre marque auprès de nouveaux distributeurs. Ces secteurs sont en plein développement et nous avons besoin d'investir dans une nouvelle unité de conservation.

Nous nous sommes donc tournés vers la Chambre d'agriculture de la Drôme pour étudier son financement ».



La parole à Jean-Luc POMMAREL, chargé de mission Politiques Publiques à la Chambre d'agriculture de la Drôme

« Le Plan de Relance a constitué une belle opportunité pour nous tous. Pour l'agriculture du département, c'est un bel exemple de création de valeur et de sa répartition équitable entre l'amont et de l'aval. L'engagement des acteurs concrétisé par leur contractualisation pluriannuelle constitue la base même de la structuration de cette filière emblématique de notre département.

Pour les élus de la Chambre d'agriculture de la Drôme, c'est une concrétisation parfaite des orientations stratégiques définies par la mandature actuelle et mises en œuvre par nos services. Pour ses derniers, partenaires techniques historiques de cette filière, intervenant actuellement sur l'évolution agroécologique des techniques culturales, ce projet a été aussi l'occasion de renforcer notre position en tant qu'acteur de l'accompagnement à la structuration des filières agricoles et agroalimentaires.

Contact Projet

Chambre d'agriculture de la Drôme
Jean-Luc Pommarel
jean-luc.pommarel@drome.chambagri.fr
04 75 82 40 20

Contact Presse

Chambre d'agriculture de la Drôme
Adèle Pariot
adele.pariot@drome.chambagri.fr
06 32 75 24 93



Communiqué de presse

L'an dernier, le GIE Ail Drômois nous sollicitait pour financer la création d'une unité de conservation. Au vu de son projet, je l'ai orienté et accompagné dans le montage de projet de structuration de la filière Ail en Drôme.

Outre l'ingénierie financière et le montage du dossier de demande d'aide, mon rôle a consisté, auprès des 11 partenaires, à la formalisation de la stratégie et du partenariat basés sur la segmentation de la gamme, le développement de la vente en directe, la contractualisation entre les acteurs, la répartition équitable de la valeur, une communication commune et partagée avec la distribution.

L'enseignement que nous pouvons en tirer aujourd'hui, c'est qu'au travers de ce projet lauréat, la Chambre d'agriculture de la Drôme dispose d'un réel savoir-faire, reconnu en terme de structuration des filières pour être considéré comme un acteur incontournable de l'accompagnement au changement ».

A propos de la Chambre d'agriculture de la Drôme

L'agriculture est un secteur économique majeur de la vie drômoise qui génère un chiffre d'affaires de 790 M€ et plusieurs milliers d'emplois (exploitants et salariés), plaçant ainsi la Drôme 1^{er} département agricole de la région Auvergne-Rhône-Alpes. A ce titre, la Chambre d'agriculture de la Drôme s'inscrit dans une stratégie globale de développement économique du territoire et d'accompagnement des agriculteurs, des collectivités et des acteurs du territoire en phase avec les attentes sociétales.

Sa vocation :

- Représenter les intérêts de la profession agricole auprès des pouvoirs publics et des collectivités locales.
- Contribuer au dynamisme et à la performance de l'agriculture.
- Former, informer et conseiller les agriculteurs au quotidien, accompagner leurs projets individuels et collectifs.
- Être à l'écoute des collectivités territoriales sur la gestion de l'espace et leurs projets territoriaux pour créer les conditions d'une agriculture pérenne et en développement.

Son accompagnement :

- Conseil individuel : accueil physique et téléphonique.
- Conseil collectif : journées techniques, démonstrations sur le terrain, portes ouvertes, bulletins d'information, etc.
- Formation : ponctuelle ou sur la durée.
- Prestation individuelle et collective : accompagnement personnalisé, expertise, diagnostic, etc.
- Accompagnement de projets d'intérêt collectif : accompagnement de groupes d'agriculteurs sur des projets de territoire, accompagnement des collectivités locales dans leurs projets de développement, etc.

Pour en savoir plus sur nos services : www.drome.chambres-agriculture.fr

Contact Projet

Chambre d'agriculture de la Drôme
Jean-Luc Pommarel
jean-luc.pommarel@drome.chambagri.fr
04 75 82 40 20

Contact Presse

Chambre d'agriculture de la Drôme
Adèle Pariot
adele.pariot@drome.chambagri.fr
06 32 75 24 93